

EPCC : numérique et séance de questions-réponses

André Antibi (décembre 2015)

Le système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC), très facile à mettre en place, ne nécessite pas a priori l'utilisation de l'outil numérique. Cependant, il me semble pertinent d'étudier si cet outil, lorsqu'il est disponible, peut permettre une amélioration éventuelle de la mise en place de ce système. Nous proposons ici un exemple, qui concerne la séance de questions-réponses.

Rappelons qu'il s'agit d'une séance au cours de laquelle les élèves ont la possibilité de demander au professeur des explications sur certains points de la liste de révision. Par expérience, on se rend compte que certains élèves n'osent pas poser de questions. D'autre part, pour l'enseignant, l'organisation des réponses à l'ensemble des questions peut présenter des difficultés, par exemple :

-doit-il s'adresser à la classe entière pour répondre à chacune des questions ? Dans le cas de questions trop « faciles », certains élèves risqueraient-ils de perdre un peu leur temps ?

-doit-il demander aux élèves de lui faire parvenir leurs questions avant la séance pour lui permettre de mieux l'organiser ?

-quelle importance, et quel temps accorder à chacune des questions ?

Une utilisation possible du numérique

Les élèves pourraient communiquer à l'enseignant avant la séance de questions-réponses, par mail par exemple, les points mal compris de la liste de révision. Le professeur pourrait alors préparer judicieusement la séance en prenant en compte les points mal compris, le nombre d'élèves qui ont éprouvé des difficultés. Dans le cas d'un point très classique ne présentant pas de difficulté particulière sauf pour un petit groupe d'élèves, il pourrait répondre uniquement à ce groupe, ou même par mail si cela lui demande peu de temps.

On peut espérer que certains élèves qui n'osent pas poser des questions en présence de tous leurs camarades, soient plus à l'aise en procédant ainsi. Si ce n'est pas le cas au départ, le professeur devrait mettre les élèves à l'aise, les inciter à procéder ainsi, en insistant sur le fait que l'erreur ou le fait de ne pas comprendre n'est pas une faute. Il devrait également faire comprendre aux élèves que leurs questions lui permettent de mieux prendre conscience des difficultés rencontrées, et par suite d'améliorer son enseignement.

Cette démarche demande-t-elle un gros investissement à l'enseignant ?

C'est une question essentielle. En effet, les professeurs, souvent surchargés de travail, ne peuvent pas consacrer trop de temps à des démarches nouvelles, et par suite, même s'ils trouvent la procédure intéressante, ne peuvent la mettre en place. La situation qui est présentée ici, ne demande vraiment pas un gros investissement.

Il me semble donc que, lorsque le matériel nécessaire est disponible (ordinateurs, téléphones portables,...), cette procédure peut constituer une variante intéressante de l'EPCC.

On peut enfin noter que des professeurs sont en train d'expérimenter l'EPCC avec des épreuves se déroulant en ligne sur l'espace numérique de travail de leur établissement.

N.B. : Je tiens à remercier Gérard Lauton et Fabien Sommier pour les échanges fructueux que j'ai pu avoir avec eux sur ce sujet.